

Questions du public et associations - COMPLEXE PLURIDISCIPLINAIRE / APS

QUESTIONS	RÉPONSES
C'est bien que vous laissiez la parole aux scaerois concernant la restauration de l'ancien haras. Moi en ce qui me concerne je ne suis pas pour la restauration de ce vieux bâtiment qui est très vétuste . A l'heure actuelle je pense qu'il serait préférable de faire une grande maison de santé au lieu de faire ce complexe,la plupart des scaerois seront de mon avis enfin je pense.	Elément de patrimoine à valoriser, bâtiment remarquable protégé par le PLUI. Engagement de la mandature, pour lequel la municipalité a été élue.
Lors des rencontres sportives, quelle est précisément l'isolation acoustique prévue (matériaux et épaisseurs) pour supprimer les bruits des supporteurs, des sifflets, etc. ... ?	Conforme à la réglementation, et diagnostique fait par un accousticien avec des cibles.
Où seront placées les ventilations et quel impact sonore depuis les parcelles privées voisines ?	Côté ouest, encapsulé dans le bâtiment, construction d'un mur mitoyen anti bruit.
Concernant l'aménagement paysager, tous les arbres du site ont déjà été coupés, sauf le magnolia. On espère qu'il sera conservé...	Le projet prévoit 18 coupes d'arbres, non remarquables, et programme de replantation d'un nombre au moins équivalent, dans le cadre du plan départemental 500 000 arbres.
Est que l'accès de l'entrée Nord par l'impasse de Kerjegu qui longe le cimetière doit être amélioré pour permettre à tous les véhicules de s'engager (camions ,bus..) et le petit parking sera il fréquenté par tous les gabarits vu le nombre de places???	Elargir la voie, non, mais aménagement du parking du cimetière avec accès au site. Pas d'accès aux véhicules hors gabarit. Plusieurs acces piétons.
La traversée du lotissement va être une source de gêne pour les habitants ... ont ils été consultés ??	La circulation au sein du lotissement a été pacifiée au cours des années.
Est-il prévu d'abattre des arbres sur la zone concernée?	Plan d'abattage de 18 sujets non remarquables.
Un terrain synthétique est il toujours à l'ordre du jour?	Oui, condition sine quanone a la pratique des 300 adhérents du club scaërois.
Quelle solution envisagée sachant qu'à terme les terrains synthétiques sont condamnés?	Ces terrains ne sont pas condamnés. Seulement certains composants de ces terrains (billes de gomme de pneu).
Que vont devenir la halle des sports et les terrains de tennis?	Plusieurs pistes à l'étude.
Quels sont les emplacements des accès voirie prévus pour atteindre votre complexe?	Un accès par le nord, un accès piéton par l'ouest (centre ville), et un accès par le sud (parking YEG)
Suite à cette artificialisation des sols, quelles zones allez vous "désartificialiser" pour compenser?	Terrain déjà construit en application du ZAN de la loi Climat et Résilience. Imperméabilisation limitée par la mutualisation des parkings existants (pas d'imperméabilisation par des nouveaux parkings)
Une modeste lanterne ne ferait elle pas l'affaire en lieu et place d'un projet "phare-aonique" et par conséquent onéreux?	Projet de la mandature, pas d'avenir sans projet. Onéreux mais structurant pour la commune. Rationalisation des bâtiments pour faire des économies d'énergie et d'entretien.
Un tel coût d'investissement ne risque-t-il pas d'obérer durablement les budgets de notre commune?	Un projet a un coût qui doit être financé par des fonds propres, des subventions, et des emprunts.